

# Le Mag' Aire sur l'Adour



Journal municipal N° 24 - Mai à décembre 2021



**Infos municipales  
Animations  
et manifestations  
Travaux  
Environnement  
Vie locale**



# Infos Municipales

Retrouvez les délibérations votées lors des conseils municipaux du 22 juin et 29 septembre 2021

## 22 juin

- Adoption du compte-rendu et du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 avril
- Attribution des allocations à la conduite automobile (Auto Prem's)
- Convention d'adhésion de la Commune aux "pôles retraites et protection sociale"
- Organisation du temps de travail
- Mise en place du télétravail
- Ouvertures et fermetures de postes
- Signature d'une convention d'aménagement de la rue Marcel Memy entre la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour et la Commune d'Aire sur l'Adour
- Signature d'une convention d'occupation du domaine public en vue de réaliser et exploiter une installation de production d'électricité photovoltaïque avec Enerlandes
- "Phase Etude" de restauration des façades et toitures de l'Hôtel de Ville Demande de subvention auprès de l'état
- Attribution et versement d'une subvention municipale exceptionnelle à l'association "Toros Aire"
- Attribution et versement d'une subvention municipale exceptionnelle au club Adèle Pabon



## CARTE D'IDENTITÉ NOUVELLE GÉNÉRATION

Le 1er août, la nouvelle carte d'identité française a été mise en circulation sur l'ensemble du territoire national.

Cette carte, plus pratique, plus sécurisée et innovante, correspond aux normes européennes de lutte contre la fraude à l'identité.

Les grandes nouveautés résident dans la puce et le QR code. La puce contient toutes les informations écrites sur la carte, la photo et les empreintes. Le QR code, lui, rassemble les mêmes informations, en plus d'une signature électronique, qui garantit que les données sont authentiques et qu'elles n'ont pas été modifiées. Sa durée de validité repasse à 10 ans.

Si vous devez ou souhaitez renouveler votre carte d'identité, le délai de réception de cette nouvelle carte est un peu plus long, environ 3 semaines.

**Ne soyez pas pris au dépourvu pour vos papiers, pensez aux délais d'obtention !**

- 3 semaines pour la carte d'identité
- 1 mois pour le passeport

## 29 septembre

- Adoption du compte-rendu et du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 juin 2021
- Attribution des allocations à la conduite automobile (Auto Prem's)
- Ouverture d'un poste
- Création d'un emploi temporaire
- Adhésion de la Commune au service de médecine préventive du Centre de Gestion des Landes
- Convention de mise à disposition d'un travailleur social du service social du Centre de Gestion des Landes 2021-2024
- Versement d'un fonds de concours de la Commune à la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour : travaux de voirie (rue de Garaulet)
- Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour - Modification des statuts
- Travaux d'éclairage public rue Marcel Memy - SYDEC (commande)
- Travaux d'éclairage public Place du 19 mars 1962 - SYDEC (paiement)
- Installation d'une palombière dans la forêt communale
- Dispositif d'aide aux entreprises
- Subvention au titre du FEC 2021 (fonds d'équipement des communes)
- Exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- Convention avec le SIMAL pour l'ouverture au public d'un lieu d'embarquement sur une propriété communale
- Signature d'une convention de mise à disposition du complexe aquatique de la Cité Verte entre la Commune d'Hagetmau et la Commune d'Aire sur l'Adour
- Signature d'une promesse de bail emphytéotique entre Energies des Territoires, Gascogne Energies Services et la Commune d'Aire sur l'Adour afin d'y implanter, d'exploiter et d'entretenir une centrale photovoltaïque

## Brexit : voyager au Royaume-Uni

Depuis le 1er janvier 2021, le Royaume-Uni est un pays tiers à l'Union européenne.

Bien qu'un accord ait été signé, le Brexit a entraîné des changements importants auxquels il faut s'adapter.

Les règles de la libre-circulation ne s'appliquent plus à destination et en provenance du Royaume-Uni.

Pour les voyages touristiques de courte durée, les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne sont exemptés de visa.

A partir du 1er octobre 2021, les français non-résidents au Royaume-Uni entrant sur le territoire britannique devront être munis d'un passeport. Une carte d'identité ne sera plus suffisante.

Pour les résidents français au Royaume-Uni ayant le "settled status" ou "pre-settled status", la carte d'identité restera valable jusqu'en 2025.

# L'édito

## Xavier LAGRAVE, maire



En cette fin d'année, j'aimerais commencer ces quelques mots par adresser tout mon soutien aux salariés de l'entreprise Poult qui ont appris il y a bientôt 3 mois, la fermeture de leur usine.

Je déplore cette décision brutale et sans concertation qui aura des conséquences pour notre tissu économique.

J'espère très sincèrement qu'un repreneur sera trouvé au plus vite pour ce site industriel et permettre ainsi à la cinquantaine de salariés de sauvegarder leur emploi. L'ensemble des élus du territoire et moi-même se mobilisent en ce sens.

Depuis 2015, nous avons établi un agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) prévoyant des travaux de mises aux normes de tous nos établissements recevant du public (ERP) pour un montant prévisionnel de plus de 4 millions d'euros. Aujourd'hui, grâce à une très bonne gestion financière, nos principaux ERP sont équipés, ceci bien sûr en continuant à réaliser de nouveaux projets importants pour notre ville.

Enfin, comme je vous l'ai toujours dit, je tiens mes promesses !

Avec mon équipe, nous travaillons sans cesse sur le projet de la piscine couverte. D'ailleurs, nous sommes allés visiter certains établissements situés dans des bassins de vie identiques au nôtre. Nous souhaitons avant tout, adapter ce nouvel équipement à vos besoins en privilégiant aussi l'aspect environnemental. C'est pourquoi, cela peut parfois vous paraître long. J'en conviens. Mais il faut quelque fois savoir être patient pour disposer d'un tel équipement sur notre commune.

Aussi, lors du dernier conseil municipal du 1er décembre, nous avons validé le projet de la future piscine qui sera située à la Plaine des Jeux. Nous vous présentons dans ce magazine, un calendrier prévisionnel de cette opération. C'est un établissement public supplémentaire qui participera à l'attractivité de notre territoire.

La piscine couverte, la reprise du cinéma, la rénovation des tribunes du stade municipal, la restauration de l'Hôtel de Ville, la Maison des Associations, le parc photovoltaïque à l'aérodrome sont des projets ambitieux pour notre commune... et tout cela sans augmentation de nos impôts !

Nous bâtonnons la ville de demain, le développement harmonieux et durable de notre cité est notre priorité.

Avec mon équipe, je peux vous assurer de ma totale détermination auprès de vous tous pour œuvrer au rayonnement de notre belle ville d'Aire sur l'Adour.

Mairie d'Aire sur l'Adour  
Place de l'hôtel de ville  
40800 Aire sur l'Adour  
Tél. : 05 58 71 47 00  
mairie@aire-sur-adour.fr  
[www.aire-sur-adour.fr](http://www.aire-sur-adour.fr)



Retrouvez nous sur Facebook



# Sommaire

- 02 Infos municipales**
- 03 Edito**
- 04 Animations et manifestations**
- 07 Zoom sur le cinéma**
- 08 Projet piscine couverte**
- 10 Travaux**
- 12 Environnement**
- 13 Vie locale**
- 14 Les Actus / Etat civil**
- 15 Expressions politiques**



**"Le Mag - Journal Municipal d'Aire sur l'Adour"**  
**N°24 - mai à décembre 2021**

Directeur de la publication : le Maire, Xavier LAGRAVE

Rédaction et réalisation :

Crédits photos : Maire d'Aire sur Adour, BVA

sauf mention Imprimeur : Castay - Aire sur l'Adour

Distribution : La poste

Dépôt légal : décembre 2021 ISSN: 2610 - 2676

Tirage : 3600 exemplaires

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



# Animations & manifestations

Durant la période estivale et malgré les contraintes sanitaires en vigueur la municipalité a mis tout en œuvre pour offrir des activités, permettant ainsi de faire revivre notre belle commune !

## BALADE DU BROUSSEAU



Comme chaque année, la mairie a proposé une balade nature autour du lac du Brousseau. Ce sont nos agents des espaces verts qui ont fait découvrir la richesse de ce site naturel. Au programme : historique du lac, de ses aménagements et de sa biodiversité.

**Le saviez-vous ?** Le lac abrite une réserve ornithologique

5 mai 2021

## RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

6 juin 2021



La manifestation nationale « Rendez-vous aux jardins » organisée par le ministère de la culture a pour objectif de valoriser la richesse et la variété des parcs et des jardins en France et en Europe .

C'est également un moyen d'échanger et de sensibiliser les visiteurs aux nombreuses actions mises en place pour conserver, restaurer et créer des jardins. C'est à cette occasion que la municipalité a organisé une visite guidée du parc du monastère Saint Joseph. Cette visite a permis aux participants de découvrir l'histoire et les espaces de ce site avec l'ancien potager, l'ancien verger mais également la partie ornementale qui servait de lieu d'ermitage pour les Carmélites.

## SPORT, VACANCES ET JEUNESSE Juillet 2021



Pour les vacances d'été le service des sports de la ville d'Aire sur l'Adour a invité les jeunes Aturins à vivre des vacances actives. La diversité des activités proposées a permis à nos jeunes Aturins de découvrir et de s'initier à de nombreux sports : surf, course d'orientation, tir à l'arc, sports collectifs, bodysculp, badminton, tennis, rafting, baignade, vélo, course etc.

Ce fut de belles vacances sportives, parents et enfants ont été ravis par ce programme riche et varié.

## VISITE NOCTURNE

10 Août 2021

Le service patrimoine de la ville a proposé une visite nocturne guidée de l'église Sainte Quitterie et de sa crypte. Une autre manière de découvrir ce joyau classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.



# Animations & manifestations

## MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

25 Août 2021

"Marchés des Producteurs de Pays" est une marque des Chambres d'agriculture. Ces marchés réunissent uniquement et exclusivement des producteurs locaux. Cette première édition à Aire sur l'Adour proposait : restauration sur place, rencontre avec les producteurs et animations musicales.

Très belle réussite pour cet évènement avec pas moins de 900 visiteurs!



## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

septembre 2021



Les 18 et 19 septembre 2021 a eu lieu la 38ème édition des Journées Européennes du Patrimoine. Au programme, cette année : Clinique médicale et pédagogique FSEF (Jean Sarrailh), Cathédrale Saint Jean-Baptiste, Ancien Carmel - Monastère Saint Joseph, Hôtel de Ville - Ancien palais épiscopal

## FESTIVAL DE LA PHOTOGRAPHIE

L'association Peleyre en partenariat avec la municipalité a permis de découvrir une exposition photo itinérante dans les rues de notre ville du 28 août au 2 octobre 2021.

Une soixantaine de photographes ont participé à cette exposition avec près de 500 photos réparties sur divers sites: Quai des Graverots, Allées de l'Adour, Arènes, Clinique FSEF (Jean Sarrailh), Halle aux grains, Chemin du Jardin du Curé, Centre d'Animation, Médiathèque, Marché.

A travers ce projet artistique, l'association Peleyre veut « amener l'art dans la rue » et rendre la photographie accessible au grand public.



## Mot de JC Souc, Adjoint à la culture

Je tiens à remercier l'association Peleyre d'avoir étendu son évènement à notre ville avec un nouvel intitulé : la quinzaine prend l'Aire. L'assemblée générale et la clôture de l'exposition ont eu lieu le samedi 2 octobre et il a été décidé de reconduire cet évènement l'année prochaine sur un nouveau thème dévoilé d'ici la fin de l'année. Nous espérons amener quelques nouveautés lors de cette prochaine édition. Encore un grand merci à tous les acteurs de cette nouvelle animation, qui ont permis de visiter notre ville sous un nouvel angle.

# Animations & manifestations

## JOURNÉE PROTECTION-SÉCURITÉ "AIRE SOLIDAIRE"



La municipalité d'Aire sur l'Adour s'est fixée comme objectif de resserrer les liens de convivialité entre les Aturins autour d'un projet au nom évocateur : « AIRE SOLIDAIRE ».

C'est dans cet esprit que le dimanche 3 octobre, nous vous avons proposé une journée « sécurité » à laquelle ont participé les pompiers, les gendarmes, la police municipale et la protection civile. Chacun ayant à cœur de présenter son métier respectif avec des présentations, des démonstrations et des animations sportives et festives.

Cette journée s'est adressée bien entendu aux adultes, mais également aux enfants en leur donnant éventuellement l'envie de se mettre un jour au service des autres, en choisissant l'un des métiers présentés durant cette journée.

Pompiers, gendarmes, police municipale et protection civile ne vous remercieront jamais assez d'avoir pris un peu de votre temps pour venir découvrir leurs métiers au service des autres.



« AIRE SOLIDAIRE » a été une journée dédiée aux associations "pupilles des sapeurs-pompiers" et "gendarmes de cœur".



## Forum des associations

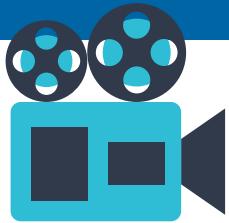
**Samedi 4 septembre 2021  
de 9h à 14h  
au parc municipal d'Aire sur l'Adour**

- Culture
- Animation
- Sport
- Enfance/Jeunesse
- Entraide
- Environnement
- Patriotisme

## FORUM DES ASSOCIATIONS ÉDITION 2021

Le samedi 4 septembre de 9h à 14h aux Allées de l'Adour s'est tenu le forum des associations. Cette manifestation a pour but de réunir les acteurs associatifs de notre ville. Cette journée a permis de découvrir la diversité des animations proposées par nos associations.





# Zoom sur le Cinéma

## LE GALAXIE Le fonds de commerce a été racheté par deux familles d'exploitants

Le 10 mai 2021 les familles Pfister et Davoine ont acheté le fonds de commerce du cinéma le Galaxie à Aire sur l'Adour. La SAS Les Cinémas d'Aire est représentée par deux familles d'exploitants en 3ème génération.

### LES NOUVEAUTÉS DU CINÉMA

- ★ Sortie Nationale et Avant-Première
- ★ Caisse billetterie informatisée
- ★ Carte bancaire acceptée
- ★ Site internet avec vente à distance
- ★ Évènements / Animations
- ★ Affichage dynamique
- ★ Rafraîchissement du hall
- ★ Vente de popcorns

**NEWS**

### Le top 5 des films depuis la réouverture



- KAAMELOTT - 393 spectateurs
- OSS 117 Alerte rouge - 244 spectateurs
- LA PAT'PATROUILLE - 239 spectateurs
- AINBO - 136 spectateurs
- FAST & FURIOUS - 101 spectateurs



Le public d'Aire sur l'Adour affectionne particulièrement les comédies françaises et les films jeune public.



Nous sommes très heureux d'avoir réouvert le cinéma le Galaxie le 23 juin 2021 après 8 mois de fermeture. Les aturins nous l'ont bien rendu, la fréquentation est au rendez-vous de nos attentes. Nous remercions également l'équipe municipale qui nous a soutenus pour rouvrir dans les meilleures conditions. Sans oublier le soutien de tous les commerçants de la ville.

Grâce à l'entente de programmation Ciné Passion Landes nous pouvons maintenant proposer aux Aturins des sorties nationales et même des avant-premières. La programmation est axée autour de 3 piliers : film grand public, film art & essai et film jeune public. Nous sommes déjà en discussion avec des associations locales pour créer des évènements autour de notre programmation. N'hésitez pas à nous contacter pour mettre en place une animation.



Benoit PFISTER et Romain DAVOINE

### Les films à venir...

08 dec : LES TUCHES 4

15 dec : SPIDER MAN 3  
NO WAY HOME  
MYSTERE

22 Dec : TOUS EN SCENE 2  
MATRIX 4

29 Dec : THE KING'S MAN

19 Janv : RUMBA LA VIE

26 Janv : MORBIUS



### Qu'en pense Xavier Lagrave, Maire d'Aire sur l'Adour

“

Je suis extrêmement heureux de la reprise du cinéma Le Galaxie à Aire sur l'Adour.

Cela faisait très longtemps que la municipalité avait engagé des discussions entre M. Cuny et d'éventuels repreneurs. D'ailleurs, j'en profite pour remercier chaleureusement M. Cédric Bouet qui s'était personnellement occupé de ce dossier lors de la précédente mandature.

Grâce à l'arrivée de Messieurs Benoît Pfister et Romain Davoine notre cinéma offre aujourd'hui une programmation digne des cinémas multiplexes.

Alors avec l'ensemble des élus aturins, je vous souhaite tout le succès dans vos projets à Aire sur l'Adour.

”



# Projet Piscine Couverte



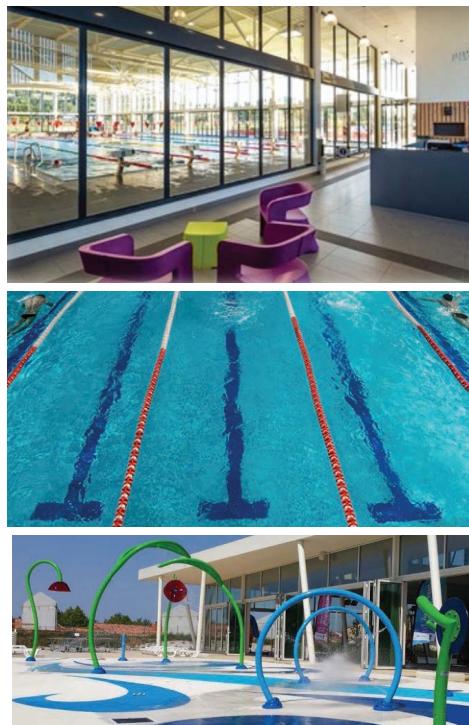
Le projet de la piscine couverte sera réalisé à la Plaine des Jeux. En effet, la piscine actuelle située en centre-ville est placée en zone rouge du P.P.R.I., c'est-à-dire en zone inondable et donc inconstructible pour un agrandissement. De plus, cette piscine saisonnière ne répondait plus aux besoins liés à l'apprentissage de la natation scolaire, ni au développement de la pratique aquatique grand public.

C'est pourquoi nous devons créer sur notre territoire un équipement aquatique couvert accessible toute l'année. La municipalité a donc diligenté le cabinet Adoc afin de réaliser une étude visant à examiner l'opportunité et la faisabilité d'un tel équipement.

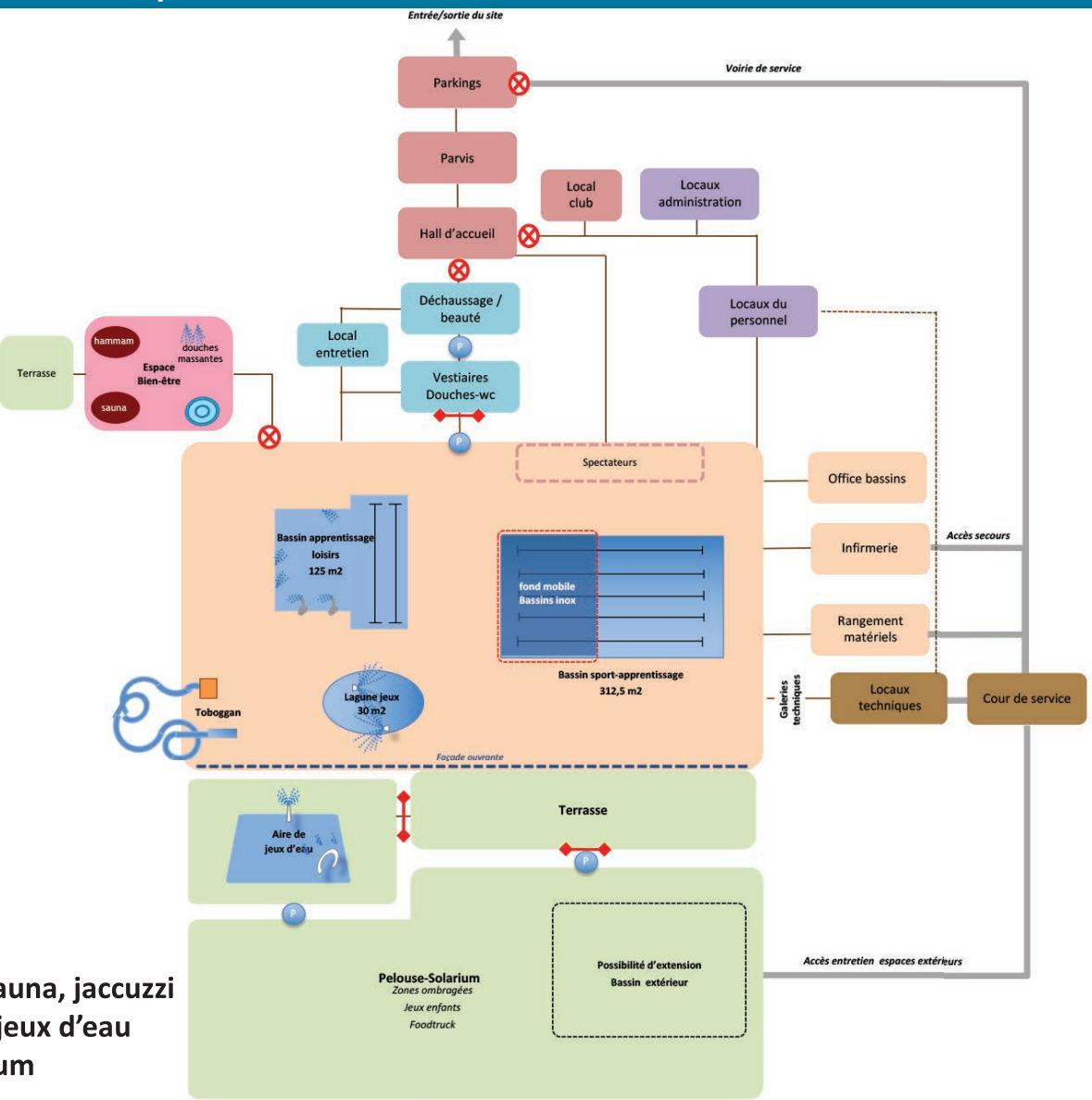
Au regard des besoins identifiés, le projet s'est orienté vers une piscine sport-loisirs avec différents espaces bien définis (halle des bassins, un espace de bien-être, un espace extérieur).

Le coût total de ces travaux (investissement) serait d'environ dix millions mais la commune sollicitera des subventions auprès des différentes institutions (Europe, Etat, Agence nationale du Sport, ...).

## Plan d'aménagement de la nouvelle piscine couverte



- 1 bassin sport-apprentissage de 312,50 m<sup>2</sup> (25 m x 12,50 m)
- 5 couloirs
- 1 bassin loisirs de 125 m<sup>2</sup> (avec animations aquatiques)
- 1 lagune de jeux de 30 m<sup>2</sup>
- 1 toboggan
- 1 hall bien-être avec hammam, sauna, jaccuzzi
- 1 extérieur (terrasse, une aire de jeux d'eau de 150 m<sup>2</sup> et des pelouses-solarium



# Projet Piscine Couverte

Très axée sur le développement durable, la municipalité se tourne vers les énergies renouvelables pour équiper son nouveau établissement. Il est primordial d'approfondir le poste « chauffage » en se tournant vers la géothermie qui dispose de plusieurs avantages : c'est une énergie renouvelable et propre .

Les postes « traitement de l'eau et filtration » devront également faire l'objet d'une attention particulière. En effet, selon les techniques utilisées, des économies pourront être réalisées sur la consommation d'eau.

Quant à la toiture, il pourrait être envisagé de l'équiper de panneaux solaires. L'eau de pluie pourrait aussi être récupérée et réutilisée.

Mais toutes ces technologies donneront lieu à des études spécifiques. La municipalité mettra un point d'honneur à choisir un architecte qui saura concilier le coût, la démarche environnementale et l'esthétisme.

- La piscine permettra, tout au long de l'année, d'apprendre à nager dès son plus jeune âge et d'associer le sport, la détente et le bien-être. Toutes les écoles et nos enfants profiteront pleinement de cet espace d'enseignement et de loisirs. Cela sera sans oublier nos seniors qui pourront profiter des bienfaits de la piscine.
- La natation est reconnue pour améliorer le capital bien-être.



## Quelles seront les différentes étapes à venir ?

**1 - En date du 1er décembre 2021, le conseil municipal d'Aire sur l'Adour a délibéré pour valider le projet**

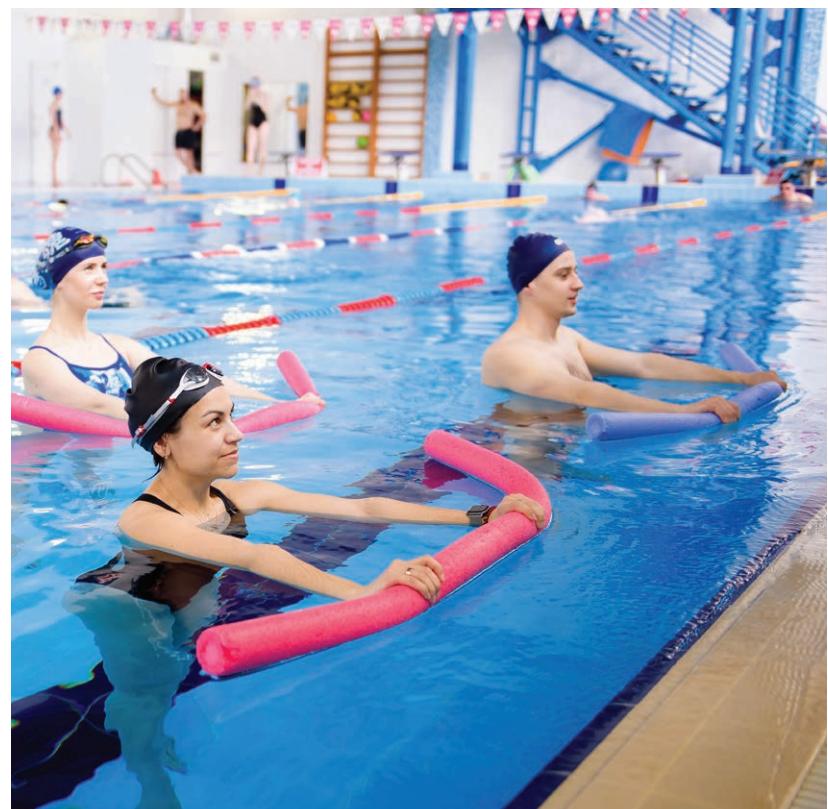
**2 – Procédure pour retenir un architecte (concours restreint d'architecture et d'ingénierie) – 6 à 7 mois**

**3 – Etudes de conception réalisées par l'architecte retenu – 10 à 12 mois**

**4 - Consultation du marché de travaux – 3 à 5 mois**

**5 – Construction – 20 mois en moyenne**

**6 – Bonne baignade en juillet 2025 !**



# Travaux terminés



## Cimetière du Mas

La mairie d'Aire sur l'Adour poursuit ses travaux d'accessibilité avec la création d'une place PMR située à l'extérieur du cimetière du Mas et la réfection de ses allées.

Ces chemins garantissent facilement l'accès aux personnes à mobilité réduite. Ainsi, il est désormais possible de circuler dans les principales allées aisément et en toute sécurité.

Ces travaux ont aussi permis de conjuguer l'accessibilité à l'esthétisme. Tout cela pour le bien-être de tous les aturins.

## Club-Houses : Aéroclub et Vélodrome

Les club-houses de l'Aéroclub et du Vélodrome n'ont pas dérogé à la règle de mise en conformité des bâtiments publics.

Les voici ainsi parés d'une nouvelle rampe d'accès et d'une aire de stationnement PMR.

Les sanitaires du club-house de l'Aéroclub ont également été adaptés.

Ces travaux permettent ainsi d'accueillir les publics et l'ensemble des licenciés en toute sécurité.



## Cheminement du jardin du curé

Ce chemin très prisé reliant le parking de la mairie à la rue René Méricam devait être revu dans sa globalité. C'est pourquoi, la commune a décidé de choisir un revêtement spécifique assurant ainsi la sécurité de ses passants. Mais, soucieuse de l'environnement, la commune a profité de ces travaux pour revoir aussi l'éclairage public en y installant un éclairage doté d'un détecteur de mouvement déclenchant son utilisation au besoin.

Un chemin devenu très agréable, réalisé par une entreprise locale.

## Accotement route de Bordeaux

Suite à la réfection de la Route de Bordeaux par le Conseil Départemental des Landes, certains accès aux propriétés privées nécessitaient un aménagement. Aussi, la mairie d'Aire a fait réaliser les travaux permettant ainsi à chaque riverain d'accéder à leur domicile en toute sécurité.



## Embarcadère canoé-kayak

Les travaux de l'embarcadère permettent aujourd'hui aux kayakistes d'accéder plus facilement au fleuve et donc d'améliorer leur sécurité.

Merci au SIMAL et au Conseil Départemental des Landes qui ont porté ce projet.



# Travaux en cours

## Réfection rue Marcel Mémy

Après avoir terminés les travaux du Quai des Graverots et de la rue de Garaulet, il est venu le temps d'effectuer ceux de la rue Marcel Mémy.

Une fois l'ensemble des réseaux rénovés, la réfection complète de la chaussée et des trottoirs sera exécutée.

A la fin de tous ces travaux, la municipalité aura réhabilité tout un quartier.

L'accent a été mis sur la sécurité, l'esthétisme et l'environnement.



## Cimetière du Centre-Ville

Tout comme les cimetières de Subéhargues et du Mas, celui du Centre-Ville nécessite des travaux de mise en conformité.

Ils ont débuté en novembre et devraient s'étaler sur une durée de 4 mois. Il est prévu d'y réaliser les cheminements intérieurs et créer un sanitaire PMR. Une fois terminés, les trois cimetières de notre ville seront conformes à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap).



## Camping municipal

### « Les Ombrages de l'Adour »

En 2020, le camping municipal a fait l'objet de nombreux travaux liés à l'accessibilité (voirie, sanitaires, éclairage). Il restait ainsi à réaliser toutes les allées. Il a fallu attendre la fermeture annuelle du camping pour que l'entreprise retenue puisse commencer.



## Travaux à venir

### Maison des Associations



La municipalité avait missionné un programmiste qui après avoir recensé les besoins de chaque association a établi plusieurs scénarios. Les élus ont donc choisi (en fonction des nécessités et du coût des travaux) de faire la future Maison des Associations comme initialement prévu dans le bâtiment des anciennes Halles. Aujourd'hui, un cabinet d'architectes a été retenu et devrait nous remettre des esquisses.

Le lancement des travaux ne pourra pas commencer avant janvier 2023. En effet, la municipalité avait décidé suite à un incendie d'y installer l'entreprise D'Stock Land.



### Mise aux normes PMR du Tennis

La commune engagera prochainement des travaux d'accessibilité du tennis. Il s'agira de modifier les accès aux terrains, de créer des sanitaires adaptés et de revoir son club-house.



# Environnement

## Retour sur les journées en faveur de l'environnement



### Journée mondiale des abeilles (20 mai)

C'est pour participer à la sauvegarde des abeilles et sensibiliser le public que la municipalité a créé un rucher municipal en 2017.

Pour des raisons de sécurité, nous avons installé deux ruches dans une zone peu fréquentée de Prentigarde, bien orientées et clôturées.

Les ruches abritent chacune entre 30 000 et 40 000 abeilles.

Pour rappel, ce sont les enfants de l'école élémentaire d'Aire sur l'Adour qui ont élaboré les panneaux de notre rucher.

### Journée mondiale de la biodiversité (22 mai)

Toujours dans l'intérêt de préserver notre biodiversité, la municipalité met en place de nombreuses actions :

- Installation de nichoirs
- Distribution de pièges à frelons asiatiques
- Organisation de journées de sensibilisation
- Analyse des sols et amendement organique
- Mise en place de paillage pour nos plantations

- Arrosage de nos espaces verts grâce à l'eau de l'Adour
- Recyclage de l'ensemble de nos déchets verts
- Insecticides : nous utilisons la Protection Biologique Intégrée



### Journée mondiale de l'environnement (5 juin)

Soucieux de **réduire notre impact environnemental**, la municipalité a mis en place un mode de gestion différenciée sur son territoire.

Avec le passage au zéro phyto, nos agents adoptent un nouveau mode d'entretien pour nos espaces verts.

Notre volonté est de concilier la réglementation avec l'embellissement de notre ville.

### Jardin Potager

Félicitations à nos jardiniers en herbe ! Les élèves du lycée Jean d'Arcet accompagnés de nos agents municipaux ont créé un jardin potager au parc municipal. Après quelques mois, ils ont pu récolter le fruit de leur travail.



### ACTION RAMASSAGE DES DÉCHETS.....

Le 21 septembre dernier, la cité scolaire Gaston Crampe a organisé, en partenariat avec la mairie et le SICTOM ouest, une opération de ramassage de déchets : **CLEANWALK**.



#### TOTAL DES DECHETS RAMASSÉS

Ordures ménagères  
170L

Emballages  
180L

Verre  
Une vingtaine de bouteilles



Déchets de déchetterie  
Bidon, barres de fer, déchets métalliques...

Mégots  
1kg



# Vie locale

## FERMETURE DE LA TRÉSORERIE D'aire sur l'ADOUR

Depuis le 1er septembre 2021, la trésorerie d'Aire sur l'Adour a définitivement fermé ses portes.

Dorénavant c'est le service de gestion comptable de Saint-Sever qui devient notre seul interlocuteur.

Toutefois, une permanence est proposée sur notre commune chaque vendredi à l'Espace France Services.

### A savoir

Pour tout paiement de factures émises par la commune, communauté de communes ou autres collectivités, vous pouvez payer :

- chez un buraliste agréé « paiement de proximité », sur internet « PayFIP.gouv.fr, auprès d'une des caisses CFP de Dax ou de Mont de Marsan

Pour toute demande d'ordre général, accompagnement dans les démarches ou paiement en ligne, vous pouvez aussi vous rendre dans l'Espace France Services d'Aire sur l'Adour (4 rue René Méricam)



Pour les joindre :

3 place du Tribunal

40500 SAINT-SEVER

05.58.76.01.33

Sgc.saint-sever@dgfip.finances.gouv.fr



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

- sans rendez-vous de 9h à 12h

- sur rendez-vous l'après-midi



## PETITES VILLES DE DEMAIN

La commune d'Aire sur l'Adour a été retenue dans le programme des « Petites Villes de Demain ». La 1ère étape a été de recruter par la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, une cheffe de projet. C'est chose faite depuis cet été en la personne de Mme Ledon. La 2ème étape a été de retenir le cabinet Lavigne en partenariat avec Soliha qui se chargeront d'établir un plan de référence d'aménagement sur 10 ans et une étude pré-opérationnelle sur l'habitat et le commerce de centre-ville.



### Quelles seront les différentes étapes :

1/ Etablir un diagnostic participatif qui comprend les dysfonctionnements et les besoins afin de construire le plan de référence.

2/ Elaborer un programme d'actions chiffrées et planifiées qui donnera lieu à des fiches d'actions à mettre en place en 2022.

## MARKET PLACE ATURINE



Initialement prévue au mois d'avril 2021, la plateforme a pris un peu de retard sur son lancement. La raison ? tout simplement car ses créateurs lui font une beauté ! Ils ont travaillé plus longtemps que prévu afin de la rendre la plus ergonomique possible et par conséquent en sortir un produit "qualitatif".

A noter que c'est un projet 100% local.

En effet, la conception est menée par la société Aturine ACAO en collaboration avec A6landes et le financement est assuré par la ville d'Aire sur l'Adour. Avant même que la plateforme ne soit opérationnelle ce sont déjà plusieurs milliers de produits qui y sont référencés.

[www.mercaturin.fr](http://www.mercaturin.fr)

## RADIO LOCALE



Suivez-les activités municipales !

**Votre mairie a désormais un créneau mensuel** qui lui est dédié, chaque **dernier vendredi du mois à 14HOO** sur Radio d'Artagnan.

### Sur le 104 Mgh

vous pourrez retrouver vos élus qui traiteront de sujets en fonction de l'actualité.

Radio d'Artagnan est située au 20 bis rue Carnot



05 64 13 17 90



# Les Actus

## CONFÉRENCES DU PATRIMOINE

Voici les conférences retenues par la Commission

« Cultures et Traditions » :

- Les bastides landaises, un urbanisme exemplaire : jeudi 10 mars 2022 à 18h30 (Centre d'Animation)
- La course landaise à l'épreuve de la Grande Guerre (1914 – 1919)
- Le commerce de l'Adour (XVIIème – XIXème)
- Les régiments landais à Verdun en 1916
- Cycle du vin et ses usages : ce que le vin doit à la terre par Bernard Fasentieux (lithologue et enseignant chercheur à l'UPPA)
- La bêtise et l'intelligence, un combat pour l'éternité



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Que cette cérémonie à l'occasion de la journée nationale de commémoration et de la Victoire et de la Paix fut belle. Tous les éléments étaient réunis: le soleil, une assemblée très nombreuse (enfants, parents, milieu éducatif, gendarmes, pompiers, associations patriotiques,...) sans oublier l'animation réalisée par l'association Int'Aire Mezzo.

Enfin quel bonheur de vouloir tous se retrouver pour préserver le devoir de mémoire.



## Naissances

- Achille, Serge AMAT BOUCQ
- Sacha, Jean GNYP
- Jeanne BRETHES
- Mayel, Tito OLEAGA
- Miguel, Maylonne OLEAGA
- Micha KARPENKO
- Gaby, Jean CESAR
- Mayel, Daniel MALET

## Mariages

- Rémi DARMANA et Lucie, Françoise, Marie EVRARD
- Julien, Jean-Marc TORRES et Olivia, Alice, Andrée FAUCOMPRÉ
- Raphaël, Nicolas NIRLO et Noëlle, Emilie, Rose LAFITTAU

- Roger, Maurice NICOLAS
- Yvonne LOUPRET veuve LARRIEU
- Jean-Claude GUILLAUME
- Dialma DE NEGRI veuve COSTA
- Jeannot, René DOAT
- André, Henri, Joseph SARRAN
- Chantal, Alice, Marie BASTIEN
- Yves, Marcel, Hector DELADRIÈRE
- Michel, René LAJOU
- Gabrielle, Marthe, Marie GUILLEMOT  
veuve DUPUY
- Hédvige CENDROWSKA épouse MARKOWSKI
- Jean, Charles DUCOURNAU
- Marie, Thérèze PRAT veuve PÉRILHOU
- Pierre, André BALADE
- Jean-Luc, Roger DUPUIS
- Thérèse, Pierrette CHECCHIN  
veuve GUILLAUME
- Georgette DUTOYA veuve DESCORPS

- Paulette, Geneviève LAGONNELLE  
veuve PEYRADE
- Yvette, Elisa, Louise LARROSE veuve DUCOM
- Claudine, Marie, Odette COUTURE
- Alfred, André RINAUDO
- Monique DESNOUE veuve CHAVET
- Yvette, Germaine BAZOT
- Victor, Roger FARTHOUAT
- Ginette, Andrée VIELLE épouse DUSSAU
- Jeanne, Emilienne COCART
- Jacques, Bernard GUICHEMERRE
- Marcel, Maurice BÉZECOURT
- Bernard SAINT-CRICQ
- Henriette FLORÈS veuve LAMBERGER
- Marie, Jeanne COURALLET veuve DUNOUAU
- Magdeleine, Marie-Thérèse DUHOURCAU  
veuve GERVAUD
- Gilbert BEAUMONT
- Jean-Marc PESQUIDOUS
- Henriette BUROS
- Maurice FLORÉS
- Marie FLORÈS veuve GAUDIN
- Marie, Ida LABATUT veuve BILHÈRE
- Marie-Claude RIPOLL épouse POUBLANC
- Odette, Solange PASCALIN veuve LALANNE
- Marie-Thérèse JAURREY veuve NOGUÈS
- Marie-Noëlle, Simone, Renée PÉCHON  
épouse LÉONARD
- Irène HERMEZ
- Jeanne SIBERCHICOT
- Josette, Eliane PORTE veuve PRIAM
- Yvonne, Armande ROLLAIN veuve PERELLA
- Florence SOULU épouse VERDEJO GOMEZ
- Jacques, Maurice, Henri DECOMBE
- Jean, Paul DOMENGÉ
- Hubert, Georges, André CAPDEVILLE
- Colette, Josephe MARTIN épouse PETROLI
- Marie, Yvette MAYE épouse DUPIAT



# Expressions politiques

Depuis 2020 nos activités municipales étaient un peu en sommeil vu le contexte sanitaire. 2021 a été une année de reprise pour les associations. C'est avec plaisir que nous avons accueilli de nouvelles manifestations sur notre commune : exposition photographique, marché des producteurs de pays. Les journées du patrimoine et le forum des associations aux Allées de l'Adour nous ont permis de nous retrouver.

Afin de maintenir ce dynamisme, nous allons continuer à développer notre ville avec de nouveaux projets dès 2022. La rénovation des tribunes et des vestiaires du stade municipal sera un chantier très important pour améliorer les activités sportives et accueillir tous les publics notamment les personnes à mobilité réduite.

Les travaux effectués de l'Hôtel de Ville nous permettent déjà d'apprécier son renouveau, ils seront poursuivis en 2022. La récente étude pour la nouvelle Maison des Associations est terminée. Les travaux débuteront en 2023 sur le site de l'ancienne Halle aux Vêtements.

Bien entendu notre projet phare : la piscine couverte est bien en place. Dès 2022 les diverses démarches de cette réalisation débuteront pour le plus grand plaisir de vous tous qui êtes dans l'attente. Notre structure sera telle que nous vous l'avions présentée pendant notre campagne et ceci bien sûr sans augmentation de notre fiscalité locale. On n'oubliera pas également de rappeler que nous avons maintenu l'apprentissage de la natation de nos plus jeunes.

Notre ville a été retenue dans le dispositif « Petite Ville de Demain » et nous comptons bénéficier d'études pertinentes qui permettront à notre centre-ville de répondre à vos besoins et attentes pour ces prochaines années.

Nous continuerons à travailler au quotidien afin de dynamiser notre ville avec la même rigueur financière qui nous permet maintenant des réalisations importantes voire capitales pour notre territoire.

Toutes ces réalisations nous permettront de continuer à bien vivre à Aire sur l'Adour.

L'équipe de la majorité municipale,



L'été qui s'est terminé il y a peu a vu pour une deuxième année consécutive la piscine municipale rester close. Nous le regrettons et nous regretterons toujours que les élus de la majorité laissent totalement à l'abandon cette structure.

Pour le reste, les choses ne changent pas. Depuis 2014, dans le premier mandat de Xavier Lagrave, et encore plus depuis 2020 et les dernières élections, nous sommes totalement exclus des débats, des discussions, des décisions. Preuve en est : nous attendions le résultat des études des divers scénarios concernant la future maison des associations : étude sur le bâtiment actuel (rue Félix Despagne), sur les anciens abattoirs, et sur le bâtiment de l'ancienne Halle aux Vêtements. Nous étions impatients de participer au débat pour faire entendre notre voix. Nous attendons toujours le compte-rendu de cette étude! Pourtant il y a quelques jours, nous avons découvert tout à fait par hasard sur internet que la ville d'Aire lançait un appel d'offres pour nommer un maître d'œuvre afin de mener les travaux sur le site de l'ancienne Halle aux vêtements. Nous découvrions également à ce moment-là le montant de 1,5 million d'€ pour ce projet. Un site choisi sans que nous puissions donner notre avis, un coût de projet sur lequel nous ne nous sommes pas exprimés... l'autocratie dans toute sa splendeur ! Autre gros dossier à venir, celui de la future piscine couverte. Nous avons été informés lors du conseil municipal du 29 septembre que

« le projet avançait », que le coût avait été réajusté. Nous avons alors demandé à combien s'élevait désormais ce projet (chiffré 8,5 millions d'€ en 2015). Le Maire n'a pas souhaité répondre, prétextant que ce sujet serait traité en commission. Il nous faudra donc être patients vu la très faible fréquence des réunions de commission.

Ou alors peut-être était-il tout simplement gênant d'annoncer le nouveau montant (que nous nous sommes procuré par ailleurs), de 10 Millions d'€... 10 Millions d'€ pour un projet hors centre-ville qui ne peut être subventionné par le dispositif Petites Villes de demain. Un projet qui dépeuplera un peu plus notre centre-ville et qui n'apportera rien à nos commerçants...

Nous défendrons notre position avec force pour démontrer qu'un tel investissement n'est pas adapté à notre collectivité. Nous continuerons malgré ce manque d'information et ce mépris démocratique récurrent de tenter de faire notre travail d'élu.

Jérémy Marti, pour le Groupe Mieux Vivre à Aire

# NOËL 2021

## A AIRE SUR L'ADOUR



10 décembre 2021

### Illuminations de la Ville

du 11 déc 2021 au 02 janv 2022

### Patinoire (Allées de l'Adour)

11 décembre 2021

### Parade de Noël à 11 h

12 décembre 2021

### Marché de Noël

22 décembre 2021

### Spectacle de magie à 16 h et Ballet des Eaux à 19 h (Allées de l'Adour)



## INFOS ET NUMÉROS UTILES.....



Mairie : 05 58 71 47 00

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

Carte d'identité & passeport : sur rendez-vous

Etat-Civil & Elections : horaires de la mairie et permanence le vendredi jusqu'à 19h

Permanence HLM : 2ème jeudi du mois à partir de 17h

Permanence du CCAS : mardi de 8h30 à 12h et jeudi de 13h30 à 17h30 - 05 58 71 35 57 -

ccas@aire-sur-adour.fr

Police Municipale : 05 58 71 47 04

Communauté des Communes : 05 58 45 19 05

CIAS : 05 58 71 41 91

Maison France Services : 05 58 71 61 65

Médiathèque : 05 58 51 34 04

GES : 05 58 71 62 43

SYDEC : 08 10 40 90 40

SICTOM : 05 62 08 93 84

Polyclinique de l'Adour : 05 58 06 64 64

Médecin de garde : 05 58 44 11 11

SAMU : 15 - Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112